



**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE**

**RÔLE TRIENNAL 2018-2019-2020
(1E EXERCICE FINANCIER)**

Est par la présentes donné par le soussigné, en conformité avec les articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le rôle d'évaluation foncière triennal tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de la Haute-Côte-Nord maintenant déposé et servira à l'imposition 2018-2019 et 2020.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de

Municipalité de Longue-Rive

aux heures habituelles d'ouverture, situé au :

3, rue de l'Église à Longue-Rive.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section 1 du chapitre X, concernant le rôle, doit être **déposée avant le 1^{er} mai suivant**, au bureau de la MRC de la Haute-Côte-Nord sise au 26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins au moyen de la formulé prescrite à cet effet, et, à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.

Donné à Longue-Rive, le 18 septembre 2017.

Chantale Otis, Directrice générale et
Secrétaire-trésorière